



Fédération
des acteurs de
la solidarité

HAUTS-DE-FRANCE

**A l'attention des adhérents de la Fédération des
acteurs de la solidarité Hauts-de-France**

Lille, le 9 mai 2022

Objet : Assemblées Générales extraordinaire et ordinaire 2022

Madame, Monsieur le Président,
Madame, Monsieur le Directeur,

J'ai le plaisir de vous adresser sous ce pli les différents documents préparatoires aux Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire de la Fédération des acteurs de la solidarité Hauts-de-France qui se déroulera le **jeudi 2 juin 2022 à 13h30 dans les locaux de l'IRTS METROPOLE, rue Ambroise Paré à Loos.**

Comme nous le permettent les statuts, **l'élection des membres du Conseil d'administration** peut se faire par correspondance. Nous vous invitons à nous retourner les bulletins de vote dans les enveloppes prévues avant le 27 mai 2022. Les personnes présentes à l'assemblée générale pourront également voter sur place.

Si vous ne pouviez pas être parmi nous, nous attirons votre attention sur l'importance de transmettre **un pouvoir pour le vote des résolutions**.

L'assemblée générale est un moment fort de notre vie fédérale. Au-delà de la formalité administrative, il s'agit avant tout d'un moment de rencontre, d'échange et de vie démocratique.

Nous vous adressons donc sous ce pli les différents documents préparatoires aux Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire de la Fédération des acteurs de la solidarité Hauts-de-France.

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint :

Les documents relatifs à l'Assemblée Générale Extraordinaire :

- Le texte des résolutions de l'AGE
- La synthèse avec les modifications
- La proposition de statuts est disponible au siège de la Fédération et sur le site internet.

Les documents relatifs à l'Assemblée Générale Ordinaire :

- L'ordre du jour
- Le texte des résolutions de l'AGO
- Le matériel de vote relatif à l'élection des administrateurs des différents collèges
- Le formulaire de désignation des participants et votants à remplir par le/la Président/e

Le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 juin 2021 est disponible sur le site internet.

Afin de préparer ce temps fort de la vie associative, je vous informe que les documents de l'Assemblée Générale (rapport d'activité, rapport financier...) seront téléchargeables à partir du 13 mai 2022 sur le site www.federationsolidarite.org/hauts-de-france et remis lors de l'Assemblée Générale.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes salutations les meilleures.

Au plaisir de vous retrouver

Hugues DENIELE
Président